



Conseil Économique
et Social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/1999/L.104
28 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 6 de l'ordre du jour

LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE
ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

Pakistan (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la Conférence islamique) : sous-amendements aux amendements au projet de résolution E/CN.4/1999/L.40 publiés sous la cote E/CN.4/1999/L.90

1. Dans l'amendement au titre, après "Stéréotypes", insérer le mot "négatifs" et, à la fin, ajouter les mots ", y compris l'islam".
2. Dans l'amendement au cinquième alinéa du préambule, remplacer le texte qui suit les mots "certaines religions," par "en particulier l'islam".
3. Dans le nouvel alinéa 5 *bis*, remplacer les mots "Consciente que certains gouvernements sont préoccupés par le fait que" par "Constatant avec préoccupation que"; après le mot "souvent" ajouter "faussement".
4. À la fin de l'amendement au huitième alinéa, après les mots "... meilleure compréhension des droits de l'homme", ajouter "et de l'islam".
5. Dans l'amendement au paragraphe 1, remplacer les mots "stéréotypes religieux négatifs" par "une image négative de l'islam ou d'autres religions ou convictions et l'intolérance à leur égard".
6. Dans l'amendement au paragraphe 2, remplacer les mots "des religions" par "de l'islam et d'autres religions ainsi que l'intolérance à leur égard".

7. Dans l'amendement au paragraphe 4, remplacer les mots "dans sa relation aux droits de l'homme" par "et d'autres religions ainsi que l'intolérance à leur égard".

8. À la fin du paragraphe 5, ajouter ", y compris l'islam, et l'intolérance à leur égard, ainsi que les tentatives visant à diffamer l'islam".
